

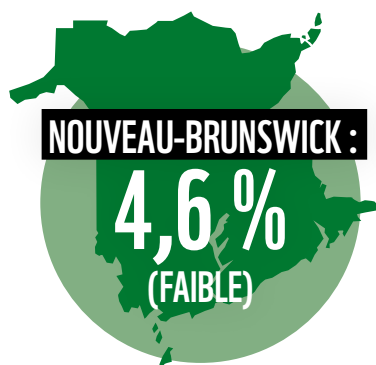


© Megan Lorenz

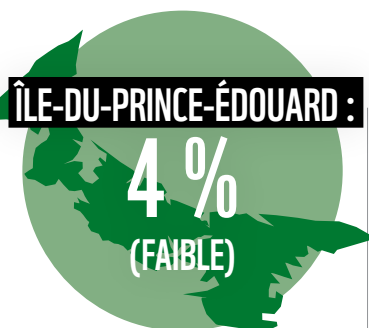
ATLANTIQUE

Principales menaces : La dégradation des habitats, le dérèglement climatique et la surexploitation sont des menaces importantes pour les espèces marines et d'eau douce de la région de l'Atlantique.

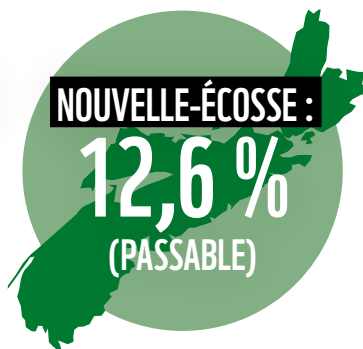
AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION :



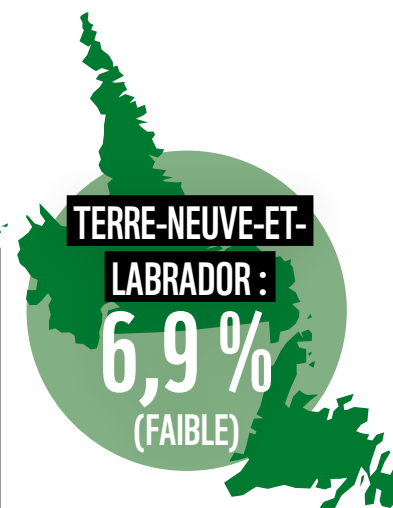
Le Nouveau-Brunswick détient l'un des pires résultats en matière de représentation écologique, alors que ses habitats présentant un grand potentiel de refuges climatiques et de réservoirs de carbone ne disposent pas de mesures de protection adéquates. En établissant de nouvelles aires protégées à des endroits stratégiques, la province pourrait créer des conditions incroyablement bénéfiques pour les espèces et l'atténuation des effets du dérèglement climatique.



Environ 88 % du territoire de l'Île-du-Prince-Édouard appartient à des propriétaires privés, ce qui constitue un défi majeur pour la création de mesures efficaces pour la protection des habitats. Tous les habitats de la province font l'objet d'une protection inadéquate.



Même si la Nouvelle-Écosse a presque atteint ses objectifs en matière d'aires protégées, 88 % des habitats ne sont pas adéquatement protégés ou ne le sont pas du tout. De plus, les aires protégées ne sont pas assez vastes ni bien connectées les unes aux autres, et n'ont pas une grande intégrité écologique.



Peu de mesures de protection ont été mises en place pour les espèces, et Terre-Neuve-et-Labrador affiche les plus fortes densités de carbone parmi toutes les provinces du pays. La mise en place de nouvelles mesures de protection pourrait favoriser la biodiversité et la séquestration de carbone.

ESPÈCES :

BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Situation de l'espèce selon l'UICN :

En danger critique

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

En voie de disparition

La baleine noire de l'Atlantique Nord est un exemple de la façon dont des menaces en interaction, comme les effets indirects du dérèglement climatique, peuvent avoir une incidence négative sur l'abondance des populations d'une espèce. La baleine noire dépend fortement des copépodes (de minuscules crustacés) pour son alimentation, et elle les suit partout où ils sont en grande concentration. Dans ce cas-ci, de la baie de Fundy jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Le problème est que les variations océanographiques causées par le dérèglement climatique ont entraîné le déplacement de baleines en péril dans une zone où, avant 2017, il n'y avait pas de mesures en place pour réduire les menaces comme les collisions avec des navires et l'empêchement dans des engins de pêche.

ESTURGEON À MUSEAU COURT

Situation de l'espèce selon l'UICN : Vulnérable

Situation de l'espèce selon le COSEPAC : Préoccupante

Au Canada, on trouve uniquement dans le système du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. L'aire de répartition réduite de sa population au Canada rend l'espèce vulnérable aux menaces potentielles dans le système du fleuve Saint-Jean.

TORTUE LUTH

Situation de l'espèce selon l'UICN : Vulnérable

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

En voie de disparition

La pêche accidentelle (prises accessoires) constitue la principale menace pour la tortue luth dans les eaux canadiennes. Cela signifie que des tortues sont accidentellement capturées ou empêtrées dans divers types d'engins de pêches. Le taux de mortalité de la tortue luth dans les eaux de l'Atlantique canadien est estimé à plus de 20 %. Contrairement aux autres espèces de tortues, la tortue luth ne peut rétracter ni sa tête ni ses nageoires à l'intérieur de sa carapace, et elle ne peut pas nager à reculons. Elle ne peut donc pas se dégager par elle-même lorsqu'elle est empêtrée dans des engins de pêche.

TORTUE DES BOIS

Situation de l'espèce selon l'UICN : En danger

Situation de l'espèce selon le COSEPAC : Menacée

La tortue des bois subit les effets cumulatifs de plusieurs menaces, lesquelles ont entraîné un déclin général des populations. En fait, la population est confrontée à neuf des onze catégories de menaces indiquées dans son rapport de situation du COSEPAC. Même si certaines de ces menaces ont un effet jugé faible, elles présentent globalement une menace élevée pour la tortue des bois au Canada.

RORQUAL À BOSSE

Situation de l'espèce selon l'UICN :

Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Non en péril / Préoccupante

La chasse commerciale a considérablement réduit la taille des populations de rorqual à bosse, qui était très recherchée pour son pannicule (graisse) au début du 20^e siècle. Pour contrer la surexploitation tout en tenant compte des comportements migratoires et de la répartition à l'échelle mondiale, le rorqual à bosse a été protégé en vertu de deux conventions internationales. La chasse commerciale du rorqual à bosse a été interdite en 1955 dans l'Atlantique Nord et en 1966 dans le Pacifique Nord, des mesures de protection qui ont contribué à renverser le déclin des populations.

MACAREUX MOINE

Situation de l'espèce selon l'UICN : Vulnérable

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Non évalué

Tandis que la population mondiale de macareux moine (appelé également « perroquet de mer » en raison de son plumage noir et blanc et de son bec coloré) connaît un déclin général, la population canadienne a quant à elle augmenté depuis 1970. Ainsi, le Canada joue un rôle important pour assurer la persistance de la population mondiale.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

Aidez à la restauration des habitats.

L'organisme ACAP Saint John, le comité de restauration du bassin versant Kennebecasis et la Nashwaak Watershed Association travaillent actuellement en partenariat afin de restaurer les habitats riverains et aquatiques dans le bassin versant du bas du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Ils mettent en place des mesures prioritaires identifiées par une analyse récente de la gestion des menaces prioritaires menée par le WWF-Canada.

Des solutions climatiques basées sur la nature, comme la création d'aires protégées et la restauration d'écosystèmes, peuvent contribuer à freiner la disparition d'espèces en remédiant à plusieurs menaces à la biodiversité, tout en réduisant les effets du dérèglement climatique grâce à la séquestration de carbone dans les écosystèmes naturels.



Pour que la nature, les espèces et les humains cohabitent en harmonie.

wwf.ca/fr

Le WWF-Canada, organisme national officiel du WWF (Fonds mondial pour la nature), est enregistré au Canada comme organisme de bienfaisance (no 11930 4954 RR0001). Le siège social du WWF est situé à Gland, en Suisse. Le WWF est connu sous le nom de World Wildlife Fund au Canada et aux États-Unis. Toute reproduction, totale ou partielle, de cette publication doit mentionner le titre, le nom de l'éditeur cité plus haut ainsi que la propriété du droit d'auteur : © WWF-Canada (2020). Tous droits réservés.